



Représentation permanente de la Belgique auprès des Nations Unies
et auprès des institutions spécialisées à Genève

WG UPR 20 – Koweït
Intervention de la Belgique
Date: 28 janvier 2015

Monsieur le Président,

La Belgique salue les efforts déployés par le gouvernement koweïti afin de donner suite aux résultats du premier examen. Mon pays encourage les autorités de renforcer ces efforts afin de progresser vers une meilleure protection des droits humains, notamment pour des groupes vulnérables.

En particulier, mon pays reste préoccupé par le sort des travailleurs migrants et des *bidouns* et voudrait recommander aux autorités koweïti d' :

R1: établir un système juridique de protection des droits des travailleurs migrants répondant aux normes internationales en la matière, notamment en ce qui concerne le temps de travail, l'accès aux services et l'accès aux moyens juridiques de faire respecter les contrats.

R2: établir un processus de traitement des demandes de nationalité des *bidouns* en conformité avec les standards internationaux.

Par ailleurs, mon pays regrette profondément la reprise des exécutions capitales après un moratoire de 6 ans. A cet égard, mon pays recommande instamment aux autorités koweïti de :

R3: réinstaurer le moratoire sur les exécutions.

Je vous remercie Monsieur le Président.